



Audition parlementaire 2008 à l'Organisation des Nations Unies



**Salle du Conseil économique et social
20 – 21 novembre 2008**

Assurer un maintien de la paix efficace et prévenir les conflits conformément à nos engagements

Remarques liminaires d Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab

Je suis très heureux de me trouver à nouveau dans cette salle, où j'ai passé une si grande partie de ma vie. Je suis d'abord venu ici en tant que stagiaire des Nations Unies il y a plus quarante ans, et j'ai travaillé ici en tant que représentant de la SWAPO, puis en tant qu'ambassadeur de mon pays, enfin en tant que Ministre des affaires étrangères et Président de l'Assemblée générale. Je suis de retour aujourd'hui après mon élection récente à la tête de l'Union interparlementaire, et je suis particulièrement heureux de la perspective qui m'est ainsi offerte de reprendre mes activités avec les Nations Unies.

Je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue à cette audition parlementaire organisée conjointement par l'UIP et l'ONU. Je suis particulièrement heureux d'accueillir le Président de l'Assemblée générale, Padre Miguel d'Escoto, et le Secrétaire général Ban Ki-moon. Vous avez tous deux des emplois du temps très chargés, et je vous donne donc la parole immédiatement. M. le Président d'Escoto, puis-je vous demander de commencer.

* * *

C'est à mon tour d'ouvrir officiellement cette audition parlementaire. Pour ce faire, j'aimerais remercier les Etats membres de l'ONU d'avoir adopté par consensus mardi dernier une résolution très importante sur la coopération entre l'ONU et l'UIP. Cette résolution s'inspire de l'excellent rapport du Secrétaire général, dans lequel il émet des recommandations très constructives pour renforcer cette coopération.

La résolution fixe des objectifs clairs et ambitieux pour les deux prochaines années. Nous collaborerons de manière plus étroite dans tous les principaux domaines, notamment la paix, le développement et la démocratie. J'encourage chacun d'entre vous à étudier attentivement la résolution, distribuée dans cette salle sous la cote A/63/L.26.

M. le Secrétaire général, dans votre rapport vous soulignez de nombreux exemples de la manière dont l'UIP contribue à mobiliser les parlements en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ayant moi-même présidé la rédaction de la Déclaration du Millénaire, je m'engage à redoubler d'efforts en vue de sa réalisation, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'égalité entre hommes et femmes. En outre, j'affirme catégoriquement que les parlements doivent montrer l'exemple et que les femmes doivent être mieux représentées dans les parlements et à l'UIP.

Je tiens aussi à souligner que j'ai l'intention de déployer des efforts particuliers en faveur de la protection des enfants et du soutien des personnes handicapées, et que je soutiendrai aussi vigoureusement que je le pourrai la campagne parlementaire lancée l'an dernier pour créer un élan politique en faveur des négociations actuelles destinées à faire face aux changements climatiques.

Nous vivons une époque exceptionnelle. Le monde est confronté à une série de crises – changements climatiques, crise alimentaire, crise de l'énergie, crise financière, crise économique. Le mois dernier, l'Assemblée de l'UIP a examiné les dernières évolutions de cette série de crises et m'a demandé d'organiser d'urgence une conférence parlementaire mondiale. Nous comptons le faire au début de l'année prochaine. Nous examinerons ensuite la crise financière et ses conséquences, et définiront les moyens d'une plus grande participation parlementaire au contrôle, à la transparence et à la responsabilité au niveau national et international.

La situation à laquelle nous sommes confrontés est bien sûr très grave, mais nous devons aussi comprendre qu'elle crée une occasion que nous ne devons pas manquer. Je partage votre avis, M. le Président, selon lequel tous les pays ont un rôle à jouer à cet égard, et qu'ils doivent donc aussi être consultés et participer à la recherche de solutions. Je voudrais aussi affirmer mon soutien à l'idée d'un nouveau multilatéralisme exprimée par le Secrétaire général, et j'espère de tout cœur que nous pourrions promouvoir cette idée tout au long de la conférence parlementaire à laquelle je viens de faire référence. Nous devons aussi commencer à progresser réellement vers l'adoption d'un ensemble de mesures qui démontreraient notre bonne foi, et je pense que la conférence sur le financement du développement qui commencera à Doha la semaine prochaine peut être un pas important dans cette direction.

S'agissant du multilatéralisme, je me félicite de l'accent que le Président de l'Assemblée générale a mis sur la nécessité de démocratiser l'ONU. Comme vous le savez, l'UIP attache beaucoup d'importance à ce problème, et la Conférence mondiale des présidents de parlement organisée lors de l'Assemblée en 2005 – j'ai participé à cet événement et ai contribué à l'élaboration de son document final – a formulé plusieurs propositions sur la manière dont les parlements peuvent contribuer à combler de déficit démocratique dans les

relations internationales. Je souhaite que nous donnions suite à ces propositions à mesure que nous progresserons.

Dans le cadre de ce processus, l'UIP accorde aussi une attention particulière à la réforme de l'ONU au niveau national. Hier, nous avons tenu une réunion-débat interactive, au cours de laquelle nous avons présenté le rapport sur la mission récente de l'UIP en Tanzanie, un des pays pilotes où l'ONU tente de répondre aux besoins en matière de développement d'une manière plus cohérente et efficace. Dans le cadre de cette mission, plusieurs recommandations importantes ont été faites. Ces recommandations sont toutes mises en pratique actuellement et ont notamment pour effet de faire participer le Parlement national de manière significative à ce processus. Nous avons hâte de poursuivre ces activités.

Permettez-moi de passer à l'ordre du jour de cette Audition parlementaire conjointe aux Nations Unies. Cette année marque le 60^{ème} anniversaire du maintien de la paix des Nations Unies, et il est donc tout à fait opportun que nous tenions un débat fructueux sur le thème *«Assurer un maintien de la paix efficace et prévenir les conflits conformément à nos engagements»*.

Je suis particulièrement heureux de l'opportunité que nous offre cette audition d'examiner ce que nous pouvons faire ensemble pour mettre fin aux violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants dans les conflits armés, et à l'impunité. J'attends aussi avec intérêt que nous examinions notre responsabilité de protéger, et d'en apprendre davantage sur ce que nous pouvons faire pour utiliser ce concept d'une manière constructive afin que les Etats et la communauté internationale protègent les populations, où qu'elles se trouvent.

C'est par ces quelques remarques que je déclare la séance officiellement ouverte.

Merci